

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 28 avril 2022



OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2022-37



La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 8 avril 2022 relative aux :

1. « documents ou études scientifiques sur l'efficacité de la 4 ième dose du vaccin contre la covid sur le variant Ba2. »
2. « documents ou études scientifiques du vaccin contre la covid sur la sécurité d'injecter une 4 ième dose et qui prouve que le vaccination répétée est sécuritaire à long terme. »
3. « documents ou études scientifiques qui prouve que la vaccination du vaccin de la covid à répétition dans un court laps de temps (voire 4 doses en moins de 2 ans) à un effets bénéfique et aucun effet néfaste sur la santé. »

Réponse : Pour les trois premiers points de votre demande, voici les publications de l'Institut national de santé publique du Québec sur la quatrième dose et l'efficacité vaccinale, incluant leurs références :

- Stratégie vaccinale à préconiser au Québec en 2022 et pertinence d'une 2e dose de rappel pour certains groupes vulnérables (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3207-2e-dose-rappel-covid>);
- Protection contre le variant Omicron conférée par une COVID-19 antérieure (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/vaccination/protection-infection-antérieure>);
- Efficacité vaccinale face au variant Omicron (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/vaccination/efficacite-omicron>).

Nous joignons également le document « Vigie des activités de vaccination contre la COVID-19 et de suivi des couvertures vaccinales » du 31 mars dernier (fichier Reponse_2022-37_Doc1.pdf), puisqu'on y fait état des manifestations cliniques inhabituelles (MCI).

...2

Veillez noter que deux publications seront bientôt publiées par l'Institut, soit une nouvelle revue de littérature scientifique sur le variant Omicron du SRAS-CoV-2 et une revue rapide de littérature sur la sous lignée BA.2.

4. « documents ou études scientifiques qui démontre que la vaccination avec le vaccin de l'influenza est tout à fait sécuritaire sur une période répété (une fois par années) et ce pendant plusieurs années. »

Réponse : Pour ce point de votre demande, nous vous référons à la page 64 du document « Révision du Programme d'immunisation contre l'influenza au Québec » (https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2415_revision_programme_immunisation_influenza.pdf) de même qu'aux courriels fournis en pièce jointe (fichier Reponse_2022-37_Doc2.pdf).

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,



**Secrétaire générale et
Directrice de la valorisation scientifique et qualité**

p. j. - Avis de recours
- Documents

N/Réf. (correspondance) : 2022-8398